

J. Schmitz-Coniot

B.P. 58

Kigali

Kigali, le 28 octobre 1957.

à Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à  
KIBUNGU.

KIBUNGO



5082

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la soumission pour divers mobilier et fournitures, pour le gîte de RWAMAGANA.

Nous avons étudié nos prix en fonction du bordereau et du transport jusque Rwamagana.

Toutes nos menuiseries sont passées à l'huile de lin avant livraison à moins que vous ne spécifiez le vernissage. Dans ce cas, il faut ajouter globalement une somme de 750 frs pour ce travail effectué en nos ateliers

Il m'est difficile d'établir un total vu que je ne sais pas quelle cuisinière vous choisirez.

De toutes façons, pour ce qui est des menuiseries, le total s'élève à 20.125 frs.

En attendant le plaisir de vous lire, et toujours à votre entière disposition pour tout renseignement je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

J. Schmitz

Je soussigné SCHMITZ - COMLOT domicilié B.P. 58.  
à Kigali m'engage par la présente  
ou je soussigné ..... Directeur-Gérant etc... de la  
Société/// .....  
dûment mandaté à cet effet, m'engage au nom de la dite société, envers le  
Gouvernement du Ruanda-Urundi à fournir les objets, outillage, matériaux ou  
autres, dans les délais et aux prix indiqués ci-dessous (rendu Rwamagana).-

Le marché sera soumis aux clauses et conditions du Cahier Général des  
charges, régissant les entreprises des travaux de l'Etat dont je déclare  
avoir pris connaissance.-

Toutefois:

1°/ Les livraisons qui ne seraient pas effectuées dans les délais  
convenus donneront lieu, par semaine de retard, à l'application d'une amende  
égale à 1% (un pour cent) de leur valeur, toute semaine commencée étant  
considérée comme entière.-

Le total de ces amendes ne pourra excéder 5% (cinq pour cent) de la  
valeur des fournitures auxquelles elles se rapportent.-

2°/ Il pourra être exigé le paiement d'un cautionnement, tel que prévu  
à l'article 30 du Cahier Général des Charges, mais dont le mode de paiement  
sera déterminé par lettre commande. Au lieu du dépôt en espèces qui serait  
éventuellement exigé, le soumissionnaire pourra fournir un acte de caution  
bancaire, à agréer par l'Administration.-

*Schmitz*

J. Schmitz-Coniot

B.P. 58

Kigali

Livraison à Rwamagana.

---

Table de salon	: 1	950 frs
Fauteuils à 850frs pièce	: 4	3.400 frs
Dressoir	: 1	3.500 frs
Table de salle à manger	: 1	1.500 frs
Chaises à 400frs pièce	: 6	2.400 frs
Lits d'une personne à 950frs	: 3	2.850 frs
Tabouret de salle de bain	: 1	275 frs
Garde-robe lingère à 2 portes	: 1	4.500 frs
Table ordinaire	: 1	750 frs
Cuisinière :		
-- ordinaire au bois . . . . .		4.450 frs
-- au butagaz : 4 becs . . . . .		6.950 frs
: 3 becs . . . . .		6.250 frs

Nos prix s'entendent rendus RWAMAGANA, par nos soins.

Délais de livraison : UN MOIS après commande ferme

Conditions de vente : 50% à la commande  
50% à la réception

Le dressoir est un meuble de salle à manger de 2,20m de long, 1 m de haut et 0,50 m de large, avec 3 portes.

Pour la cuisinière, aucune spécification n'était indiquée au bordereau.

